

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 12 JUILLET 2018

A 19 heures 30

Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine – DENIS Louis - DEVARENNE Catherine –REY Nicolas- COMBE Noël. VUILLEMIN Christophe. FRENEAT Joseph. ROCHE Agnès

Absente excusée : DUTHEL Nicole

Lecture de l'ordre du jour.

TRAVAUX BAR AUBERGE : Le dossier du permis de construire a été déposé début juillet 2018. Monsieur le maire fait prendre connaissance à l'assemblée du dossier définitif.

Monsieur le maire donne lecture de la proposition d'honoraires de Madame PASCAL Hélène pour consulter les entreprises et suivre les travaux. Elle sera calculée sur un pourcentage du montant des travaux à hauteur de 12.5 %. Le conseil est d'accord pour accepter cette proposition.

ADRESSAGE : Toutes les plaques de rues ont été pratiquement posées. Il reste quelques numéros non retirés en mairie par des particuliers. Des modifications seront apportées suite à quelques remarques pertinentes. Une commande complémentaire de plaques et numéros sera envoyée. Une modification sera faite auprès de la poste.

BATIMENTS COMMUNAUX : On est dans l'attente de la pose des fenêtres à la Cure et sur le bâtiment communal place de la mairie.

Une VMC est prévue dans le local de la SAR. Prévoir un remplacement de siphon au lavabo de la SAR et vérifier l'évacuation de la grille. Problème d'évacuation vers un chéneau à résoudre dans la salle d'animation rurale.

VOIRIE : Nids de poule ont été comblés sur les chemins concernés. Problème sur certains reverdos à contrôler.

Voirie communauté de communes : Eiffage a eu le marché. Sur la commune sont prévus l'entrée du bourg vers les containers, le chemin de Grangeneuve et la fourche vers le chemin du moulin.

Travaux prévus fin septembre.

CLECT : Des réajustements ont été faits en communauté de communes pour les attributions de compensation. Pour Ste Colombe pas de changement même montant que l'an dernier. Monsieur le maire demande au conseil son avis. L'assemblée accepte à l'unanimité les montants proposés.

CONVENTION AVEC LA SAUR : Contrôle des assainissements non collectifs pour toutes fosses faites en 2008. Environ 70 fosses devront être contrôlées avant la fin de l'année. Le conseil accepte cette convention.

DECISION MODIFICATIVE BAR AUBERGE : Pour régler les amortissements d'un montant de 1000 euros : Fonctionnement : 6811/42 + 1 000 euros - c/023 – 1 000 euros en investissement c/021 – 1 000 euros au c/ 28051/040 + 1 000 euros.

PROTECTION DES DONNEES : Le conseil accepte de nommer un pilote dans le cadre du RGPD.

QUESTIONS DIVERSES :

- Faire une lettre de remerciement à la mairie de St Denis de Cabanne pour la donation des gradins à la salle d'animation rurale.
- Festival : vendredi 10 août à Ste Colombe. Des bénévoles sont désignés pour l'organisation.
- Repas du conseil est prévu le samedi 29 septembre.
- La commune va faire réviser ses contrats d'assurance bâtiments.
- La parcelle Thomas fait une demande de boisement sur Chatelus.
- Pique-nique de st Cyr en attente des réponses
- Réfection du fil paratonnerre la commune prendra en charge.

Prochaine réunion jeudi 13 septembre 2018 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures.